

**Communes de Talence, Bruges, Bordeaux, Le Bouscat et
Saint-Médard-en-Jalles -
Année 2026 -
Subvention pour soutenir la mise en place de dispositifs de
rafraîchissement 'artificiels' ou 'ponctuels' -
Convention - Décision - Autorisation**

Annexe 1 – Détail et budget des projets

Table des matières

Projet de Talence : voile d'ombrage dans la cour de l'école maternelle Curie	2
Projet de Bruges : dispositif de voile d'ombrage sur l'aire de jeux du parc du Grand Darnal	4
Projet de Bordeaux : voile d'ombrage dans la cour de l'école maternelle Paul Antin	7
Projet de Bordeaux : voile d'ombrage dans la crèche Claveau	10
Projet de Bordeaux : voiles d'ombrage dans la crèche Carle Vernet	13
Projet du Bouscat : voile d'ombrage dans la crèche la Passerelle	17
Projet de Saint-Médard-en-Jalles : ombrière dans le stade Monseau	20
Projet de Saint-Médard-en-Jalles : voile d'ombrage dans la cour de l'école élémentaire La Garenne.....	24

Projet de Talence : voile d'ombrage dans la cour de l'école maternelle Curie

Dans un contexte d'augmentation des épisodes de fortes chaleurs et afin d'améliorer les conditions d'usage des espaces extérieurs scolaires, la Ville souhaite procéder à l'installation d'une voile d'ombrage dans la cour élémentaire de l'école Curie. Il s'agit d'un aménagement simple mais structurant pour le confort des élèves et la qualité des espaces extérieurs de l'école.

La cour de cet établissement, largement minéralisée, offre actuellement peu de zones ombragées permettant aux élèves de se protéger efficacement du rayonnement solaire lors des temps de récréation ou lors d'activités pédagogiques réalisées à l'extérieur. Cette situation peut générer des situations d'inconfort pour les enfants, notamment lors des périodes estivales ou de fortes chaleurs.

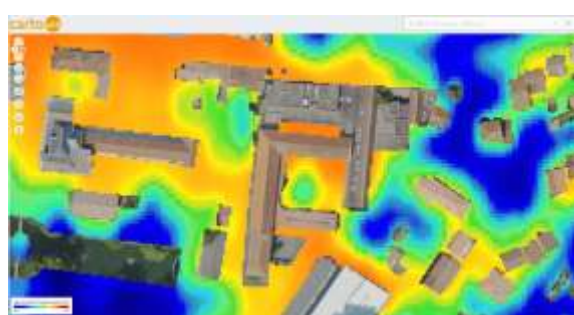
Le projet consiste à créer une zone d'ombrage par l'installation d'une voile d'ombrage d'environ 20 m². Cette voile sera fixée d'un côté sur le fronton existant présent dans la cour et, de l'autre côté, sur une structure rapportée spécifiquement mise en place pour assurer la tenue et la sécurité de l'installation.

Cet aménagement permettra de créer un espace protégé du soleil, favorisant un meilleur confort thermique pour les élèves et les équipes éducatives. Il contribuera également à améliorer la qualité d'usage de la cour, en permettant aux enfants de bénéficier d'un espace extérieur plus adapté aux périodes de chaleur, tout en limitant l'exposition directe au soleil.

Au-delà du confort immédiat, cet équipement s'inscrit dans la démarche globale de la Ville visant à adapter les équipements publics aux évolutions climatiques et à améliorer les conditions d'accueil des usagers, en particulier dans les établissements scolaires.

Les travaux seront réalisés par la société Servisun.

Le site du projet est présenté ci-dessous :



Carte de l'Indices de Confort Thermique urbain.

NOM DE L'ORGANISME :	MAIRIE DE TALENCE
----------------------	-------------------

ANNEXE A BUDGET DE LA MANIFESTATION OU DE L'ACTION SPECIFIQUE
(Faire un budget par manifestation ou action spécifique)

Exercice 2026			Le budget doit être équilibré et signé par toute personne habilitée			
DEPENSES (en euros)			RECETTES (en euros)			
Budget 2026 (1)	Réalisé 2026 (1)	Écart en valeur (2)	Budget 2026 (1)	Réalisé 2026 (1)	Écart en valeur (2)	
8 000,00			Etat (préciser le(s) ministère(s) sollicité(s))			
			Région			
			Département			
			Bordeaux Métropole	4 000,00		
			Autres EPCI			
			Communes			
			Organismes sociaux			
			Fonds européens			
			Emplois aidés			
			Autres (préciser) :			
			Apport en fonds propres	4 000,00		
TOTAL DEPENSES	8 000,00	0,00	TOTAL RECETTES	8 000,00	0,00	0,00

(1) à renseigner pour le dossier de demande

(2) à renseigner pour la transmission des documents lors du bilan du projet.

Date : Le 26 Mars 2026

Signature :



[Tapez ici]

Accusé de réception en préfecture
033-243300316-20260326-119507-DE-1-1
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026
Publié le : 02/10/2026

[Tapez ici]

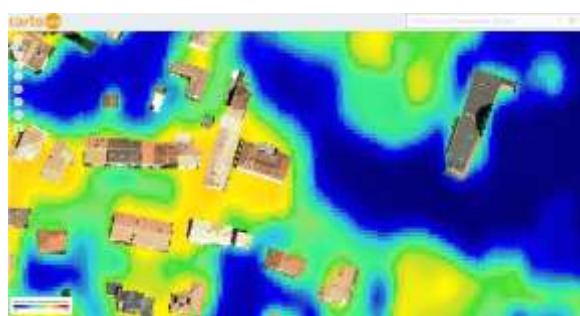
Projet de Bruges : dispositif de voile d'ombrage sur l'aire de jeux du parc du Grand Darnal

Le projet de l'aire de jeux située dans le parc du Grand Darnal concerne plus précisément le Terrain Aventure du parc. Lors du budget participatif 2024, un parcours aventure pour les 3 à 14 ans a été installé. L'espace est contraint et ne permet pas de planter des arbres entre la route et l'aire de jeux. La solution de la voile d'ombrage (couvrant environ 70 m²) est apparue comme une évidence dans cette partie de parc exposé Sud.

Le budget maximum a été chiffré à 45 000€.

Les travaux sont prévus durant le second semestre 2026 (avec scellement béton des plots) et seront réalisés par la société Récré'Action.

Le site et des esquisses du projet sont présentées ci-dessous :



Carte de l'Indices de Confort Thermique urbain.





[Tapez ici]

Accusé de réception en préfecture
033-243300316-20260528-119507-DE-1-1
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026
Publié le : 02/10/2026

[Tapez ici]

Projet de Bordeaux : voile d'ombrage dans la cour de l'école maternelle Paul Antin

L'école maternelle Paul Antin est située dans le quartier Nansouty. Elle accueille 175 enfants répartis en 7 classes. La cour, scindée en deux parties, n'offre pas de vis-à-vis compte tenu de la hauteur des murs du bâtiment qui l'entourent. Elle s'étend sur 675 m² et est caractérisée par une forte artificialisation : 95% de sa surface est imperméable.

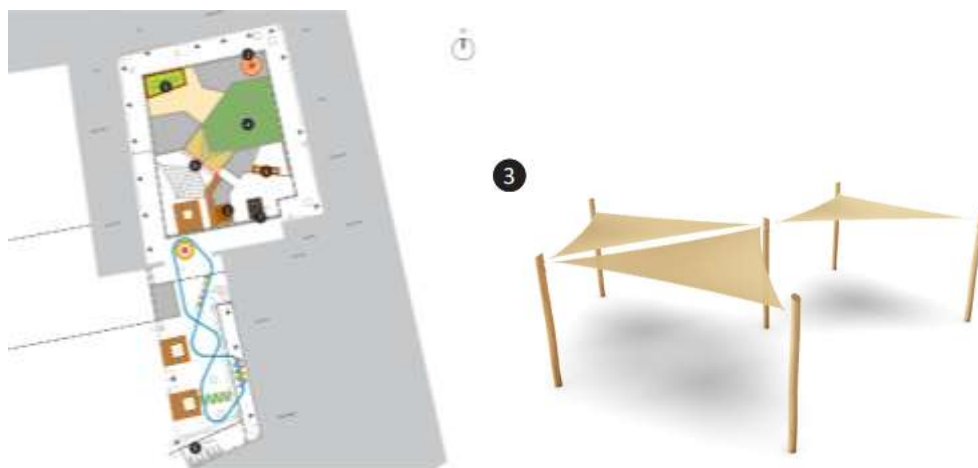
L'étude d'ensoleillement montre que les cours bénéficient de l'ombre portée des arbres et du bâtiment de l'école le matin. A midi, du fait de la position zénithale du soleil, les zones d'ombres se limitent aux préaux et aux pieds d'arbre. L'après-midi l'ombre portée du préau et des arbres protège peu les usagers de l'ensoleillement.



Le fort ensoleillement de la cour, couplé à l'imperméabilisation des sols, contribue à l'effet d'îlot de chaleur urbain exposant le public en bas âge accueilli à des risques sanitaires accrus (coup de soleil, insolation, déshydratation, cancer de la peau...).

Pour remédier à ces problèmes, trois voiles d'ombrage seront installées à proximité de la salle d'activité dans la cour au nord sur une surface d'environ 24 m². Les trois voiles sont composés de polyéthylène à haute densité HDPE (320 g/m²) pour une utilisation extérieure. De couleur beige et semi-imperméables, ils permettront de filtrer les UV (label UV grade 10) pour atténuer la chaleur tout en laissant passer une lumière douce. Ils seront accrochés à des supports en acier fixés sur des poteau en bois de robinier.

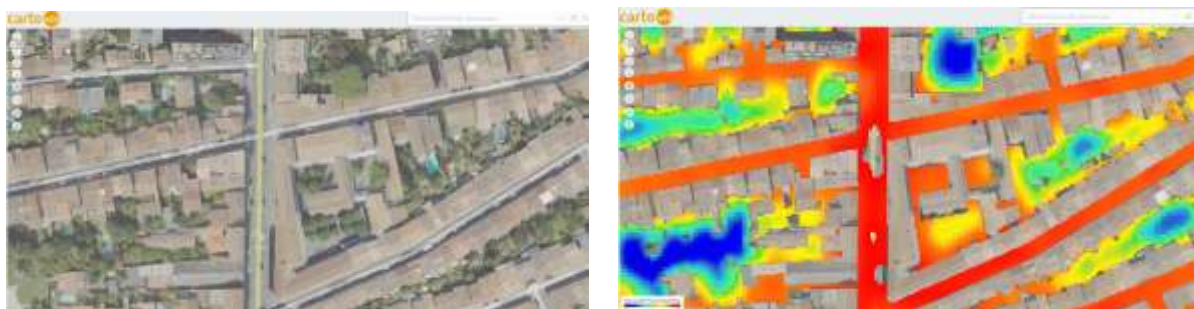
Les enfants bénéficieront ainsi d'un environnement plus frais et ombragé, leur permettant de pratiquer les espaces ludiques de la cour en été tout en protégeant leur santé.



[Tapez ici]

[Tapez ici]

Le site et des éléments descriptifs du projet sont présentés ci-dessous :



Carte de l'Indices de Confort Thermique urbain.

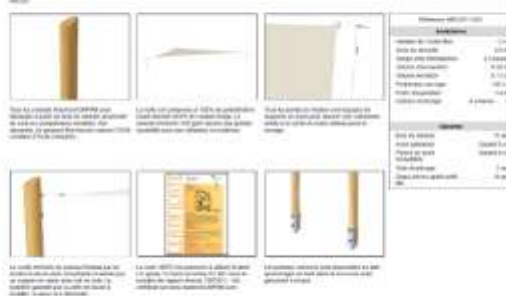


- 1 Une nouvelle cabane remplace la cabane existante supprimée dans la seconde partie de la cour
- 2 Un tipi en osier tressé, offre aux enfants la possibilité de se cacher ou de s'isoler dans un coin calme.
- 3 Trois toiles tendues permettent d'apporter de l'ombre sur les surfaces calmes et actives de la cour nord
- 4 La structure existante avec toboggan
- 5 Carré potager
- 6 Coin pataouille constitué d'un bac amovible fixe et perforé
- 7 Table de pique-nique et bancs

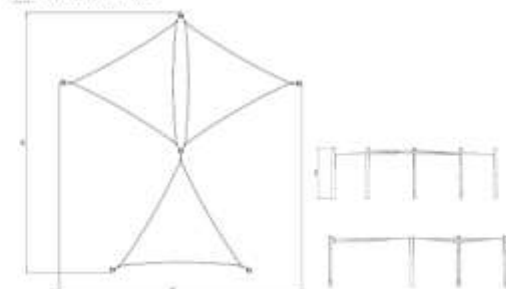
1 Voile d'ombrage Triple



Parasol Triangulaire



Parasol Triangulaire



Nom de la commune : BORDEAUX

ANNEXE A_BUDGET DE LA MANIFESTATION OU DE L'ACTION SPECIFIQUE Voile d'ombrage - EM Paul Arstin

Exercice 2026	Le budget doit être équilibré et signé par toute personne habilitée						
DEPENSES (en euros)				RECETTES (en euros)			
	Budget 2026 (1)	Réalisé 2026 (2)	Ecart en valeur (2)		Budget 2026 (1)	Réalisé 2026 (2)	Ecart en valeur (2)
Voile d'ombrage (matériel, pose)	6 000		-6 000	Etat (préciser le(s) ministère(s) sollicité(s))			0
				Région			0
				Département			0
				Bordeaux Métropole	3 000		-3 000
				Autres EPCI			0
				Commune (exclure l'investissement)	3 000		-3 000
				Organismes sociaux			0
				Fonds européens			0
				Emplois aidés			0
				Autres (préciser) :			0
							0
							0
TOTAL DES DEPENSES	6 000	0	-6 000	TOTAL DES RECETTES	6 000	0	-6 000

(1) à renseigner pour le dossier de demande

(2) à renseigner pour la transmission des documents lors du bilan du projet

Date : 24 AVR. 2026
Signature :

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe COCHET

[Tapez ici]

Accusé de réception en préfecture
033-243300316-20260928-119507-DE-1-1
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026
Publié le : 02/10/2026

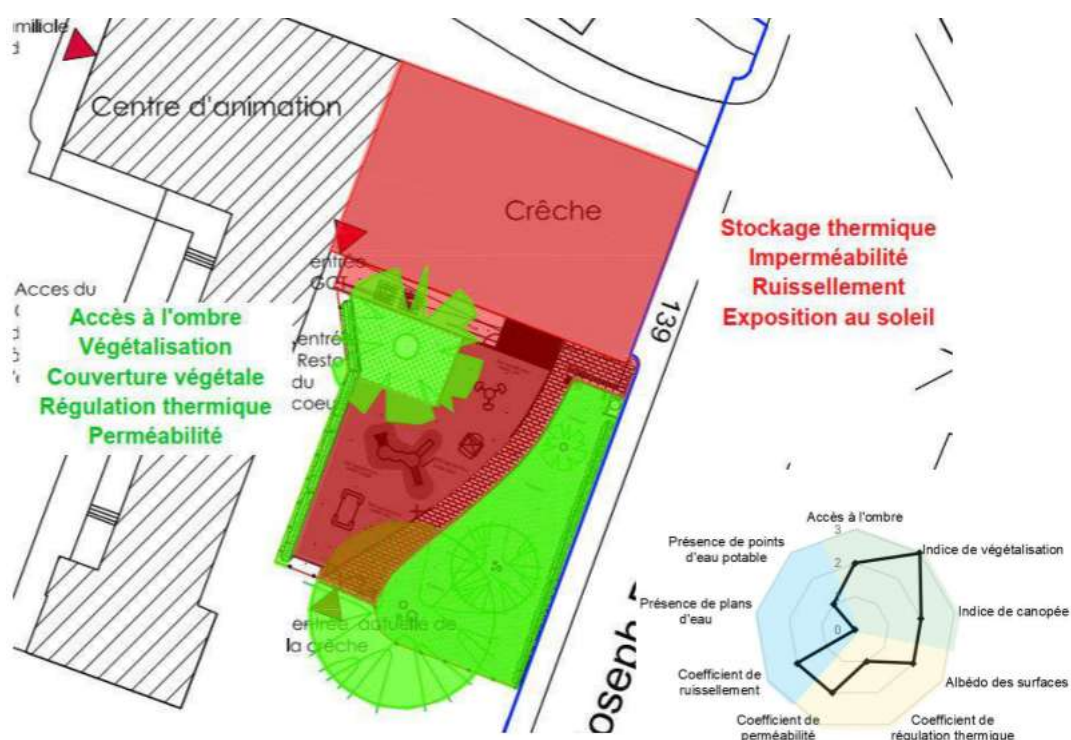
[Tapez ici]

Projet de Bordeaux : voile d'ombrage dans la crèche Claveau

La crèche Claveau, construite dans les années 1950, est située au cœur de la Cité Claveau dans le quartier Bacalan. Elle accueille 30 enfants au total. La cour s'étend sur une surface de 530 m² artificialisées à 59%.

L'étude d'ensoleillement fait apparaître un manque d'ombrage dès le mois de mars dans l'après-midi, ainsi que pendant le mois de mai, et également toute la journée en juin, le soleil étant plus haut dans le ciel, et donc moins couvert par les grands arbres au sud de la parcelle. Les baies vitrées orientées sud et les deux tables installées devant (où se déroulent préférentiellement les déjeuners en été) sont en plein soleil et cela peut être gênant en cas de fortes chaleur (les enfants se réfugient au fond du jardin sous le cèdre).

Diagnostic des ICU :



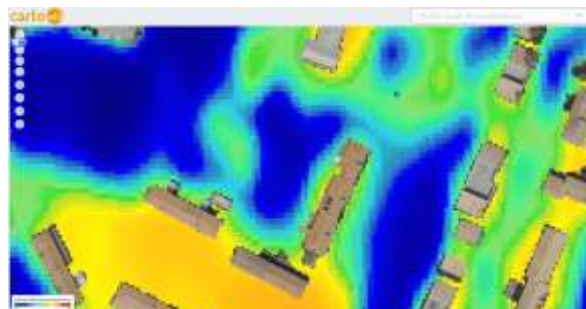
Le fort ensoleillement de la cour, couplé à l'imperméabilisation des sols, contribue à l'effet d'îlot de chaleur urbain exposant le public en bas âge accueilli à des risques sanitaires accrus (coup de soleil, insolation, déshydratation, cancer de la peau...).

Pour remédier à ces problèmes, une voile d'ombrage sera installée devant les baies vitrées orientées sud. La voile de 64 m² est composée de polyéthylène à haute densité HDPE (320 g/m²) pour une utilisation extérieure. De couleur beige et semi-imperméable, elle permet de filtrer les UV (label UV grade 10) pour atténuer la chaleur tout en laissant passer une lumière douce. Elle sera accrochée à des supports en acier fixés sur des poteau robiniers.

Les enfants bénéficieront ainsi d'un environnement plus frais et ombragé, leur permettant de pratiquer les espaces ludiques de la cour en été tout en protégeant leur santé.



Le site et des éléments descriptifs du projet sont présentés ci-dessous :



Carte de l'Indices de Confort Thermique urbain.

[Tapez ici]

Accusé de réception en préfecture
033-243300316 Page 19 sur 26
19507-DE-1-1
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026
Publié le : 02/10/2026

[Tapez ici]

Voile d'ombrage



Fournisseur / Provenance Le voile D'ombrage.com



Fig. 9 (continued) (continued)

Plan antérieure
Echelle 1/50

HASTEL PASSAGES // L'ATELIER DES POSSIBLES // SITE INTERNATIONAL // VITRAME // CTX

Pour le Maître et par délégation
Le Directeur Général des Services

Fernand CORMIER

Projet de Bordeaux : voiles d'ombrage dans la crèche Carle Vernet

La crèche Carle Vernet, construite dans les années 2000, est située dans le quartier Bordeaux Sud Saint-Jean Belcier ; elle accueille 60 enfants au total, 0-3 ans pour Carle Vernet 1 et 5 mois-5 ans pour Carle Vernet 2.

La cour s'étend sur une surface de 492 m² artificialisées à 75%. L'été, l'ombre portée des bâtiments est très limitée car seuls trois arbres existants créent de l'ombre sur la cour.

Étude d'ensoleillement de la cour



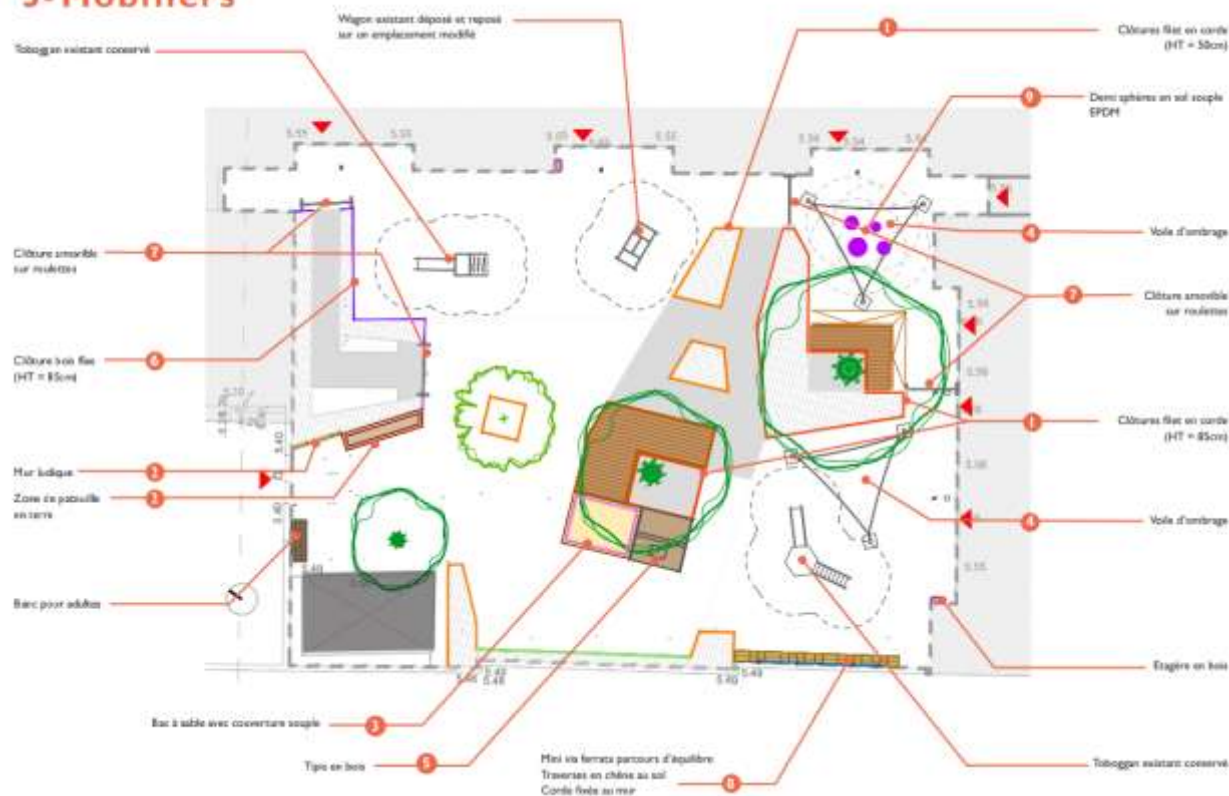
Le fort ensoleillement de la cour, couplé à l'imperméabilisation des sols, contribue à l'effet d'îlot de chaleur urbain exposant le public en bas âge accueilli à des risques sanitaires accrus (coup de soleil, insolation, déshydratation, cancer de la peau...).

Pour remédier à ces problèmes, deux voiles d'ombrage seront installées à l'est et au sud de la cour de part et d'autre d'un arbre existant.

Les voiles triangulaires de 24 m² sont composées de polyéthylène à haute densité HDPE (320 g/m²) pour une utilisation extérieure. De couleur beige et semi-imperméables, elles permettent de filtrer les UV (label UV grade 10) pour atténuer la chaleur tout en laissant passer une lumière douce. Elles seront accrochées à des supports en acier fixés sur des poteaux en bois de robinier provenant de sources européennes. Le système garantit que la voile est facile à installer, serrer et démonter.

Les enfants bénéficieront ainsi d'un environnement plus frais et ombragé, leur permettant de pratiquer les espaces ludiques de la cour en été tout en protégeant leur santé.

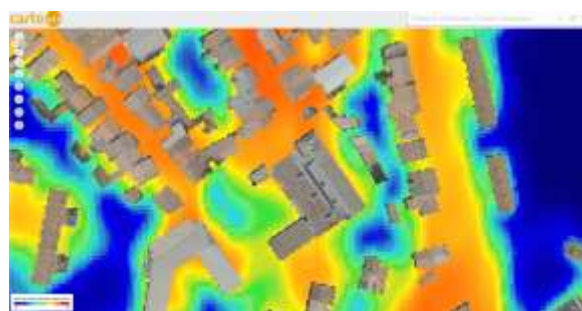
5- Mobiliers



4 Pergolas avec voiles d'ombrage



Le site et des éléments descriptifs du projet sont présentés ci-dessous :



Carte de l'Indices de Confort Thermique urbain.

[Tapez ici]

Accusé de réception en préfecture
033-243300316 Page 09 sur 26
19507-DE-1-1
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026
Publié le : 02/10/2026

[Tapez ici]



Mobilier

Les bordures de massifs plantés et bacs de manipulation sont prévus en bois (volige en pin et traverses en chêne) permettant de créer une unité sur la cour, de protéger les plantations et de délimiter des usages (bac de manipulation de la terre dédié) et faire ainsi comprendre la répartition des espaces à tous. Toutes les arêtes et angles seront poncés et chanfreinés.

Un système de clôture avec cordage de type fillet de corde est prévu autour des zones plantées afin notamment de créer au centre de la cour un petit labyrinthe végétal, jeu de déambulation pour les petits avec la possibilité pour l'équipe pédagogique de suspendre des mobiliers, lanages ou autres. Ces clôtures basses permettant également de protéger les plantations le temps qu'elles prennent de l'ampleur. A proximité du deck bois de l'espace bébé, ces clôtures seront rabaissées à 85cm de façon à avoir une hauteur séparative de 70cm depuis le deck bois (retour CBR).

La clôture du potager est prévue en bois, plus rigide que les clôtures en fil et sera doublée de plantations comestibles.

Deux toboggans existants seront conservés dans le projet. Le wagon sera conservé mais repositionné dans le projet.

Deux pergolas avec voiles d'ombrage sont proposées (type Kompan ou Eibe), avec poteaux en robinier et voile d'ombrage pour protéger du soleil.

Un tpi-cabane en bois sont prévu sur le projet, couplé au deck central.

Un bac à sable est créé en lien avec le deck au centre de la cour, celui-ci sera équipé d'une bâche imperméable (couverture).

Un mur ludique en bois est créé à proximité du bac à poutelle laissé en terre pour réaliser des jeux de transvasement d'eau ou de terre à proximité.

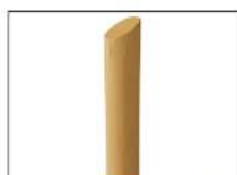
Fiches techniques des mobiliers

Parasol triangulaire

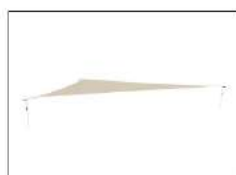


KOMPAN

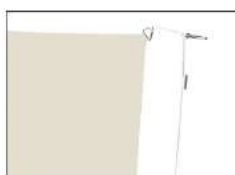
Référence NRO201-1001	
Informations générales	
Dimensions LxPxH	398x457x240 cm
Age minimum	
Capacité idéale (utilisateurs)	
Options de couleurs	



Tous les produits Robinia KOMPAN sont fabriqués à partir de bois de robinier provenant de sources européennes durables. Sur demande, ils peuvent être fournis comme FSC® Certified (FSC® C004450).



La voile est composée à 100% de polyéthylène haute densité HDPE de couleur beige. La densité d'environ 320 g/m² assure une grande durabilité pour une utilisation en extérieur.



Tous les points de fixation sont équipés de supports en acier pour assurer une connexion solide à la corde en nylon utilisée pour le serrage.



La corde est fixée au poteau Robinia par un boulon à œil en acier inoxydable et serrée par un support en nylon avec rail en coin. Le système garantit que la voile est facile à installer, à serrer et à démonter.



La voile HDPE est autorisée à utiliser le label UV grade 10 selon la norme UV 801 sous le numéro de rapport d'essai 738749-1. Voir certificat sur www.masterKOMPAN.com



Les poteaux robiniers sont disponibles en tant qu'ancrages en bois dans le sol ou en acier galvanisé à chaud.

Référence NRO201-1001	
Installation	
Hauteur de Chute Max.	0 cm
Zone de sécurité	0,0 m²
Temps total d'installation	2.5 heures
Volume d'excavation	0,38 m³
Volume de béton	0,13 m³
Profondeur ancrage	100 cm
Poids d'expédition	114 kg
Options d'ancrage	A enterrer ✓
Garantie	
Bois de robinier	15 ans
Acier galvanisé	Garanti à vie
Pièces en acier inoxydable	Garanti à vie
Toile d'ombrage	2 ans
Dispo pièces après arrêt fab.	10 ans



Perspective sur la cour

Nom de la commune : **BORDEAUX**

ANNEXE A : BUDGET DE LA MANIFESTATION OU DE L'ACTION SPECIFIQUE
Voile d'ombrage Crèche Carla Vernet

Exercice 2026		Le budget doit être équilibré et signé par toute personne habilitée					
DEPENSES (en euros)			RECETTES (en euros)				
	Budget 2026 (1)	Réalisé 2026 (2)	Ecart en valeur (2)		Budget 2026 (1)	Réalisé 2026 (2)	Ecart en valeur (2)
			0				
Voile d'ombrage : mobilier, fondation, pose	6 604		-6 604	État (préciser le(s) ministères(s) sollicité(s))			0
			0	Région			0
			0	Département			0
			0	Bordeaux Métropole	3 302		-3 302
			0	Autres EPCI			0
			0	Commune (autofinancement)	3 302		-3 302
			0	Organismes sociaux			0
			0	Fonds européens			0
			0	Emplois aidés			0
			0	Autres (préciser) :			0
			0				
			0				
			0				
TOTAL DES DEPENSES	6 604	0	-6 604	TOTAL DES RECETTES	6 604	0	-6 604

(1) à renseigner pour le dossier de demande

(2) à renseigner pour la transmission des documents lors du bilan du projet

Date: **24 AVR. 2026**
Signature:

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services

François COURIER

[Tapez ici]

Accusé de réception en préfecture
033-243300316 Page 09 sur 26
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026
Publié le : 02/10/2026

[Tapez ici]

Projet du Bouscat : voile d'ombrage dans la crèche la Passerelle

La crèche La Passerelle offre 64 places d'accueil par jour du lundi au vendredi, de 7h45 à 18h45 pour les enfants de 10 semaines à 3 ans. Elle est également fréquentée par les familles lors des temps d'adaptation et bien évidemment par les enfants et le personnel de crèches.

La crèche est composée de 4 petites maisons d'environ 72 m², chacune s'ouvrant sur un grand jardin extérieur de 600 m².

Le projet vise à réguler la température ambiante dans les espaces extérieurs et, par effet indirect, dans les locaux adjacents. Quand la température de l'air est de 32 °C, la température ressentie au sol sans ombrage est de 42 – 45 °C.

Le terrain de la crèche la Passerelle n'est peu voire pas ombragé, ce qui empêche aujourd'hui l'usage du jardin par temps de forte chaleur et fort ensoleillement. Actuellement, il est impossible de profiter pleinement de ce vaste espace ludique.

La cour de la crèche, notamment les espaces en sol souple, sont rendus inutilisables lorsque le soleil brille, même au printemps. Les zones chauffent trop et rendent impraticables les endroits de jeu et la terrasse couverte par l'avancée de toit.

De plus les grandes baies donnant sur les espaces enfants intérieurs, laissent trop passer les rayonnements solaires, créant une sensation d'inconfort thermique et lumineux.

Il est donc nécessaire de trouver une solution pour permettre l'usage en toute sécurité et dans les meilleures conditions de la cour, mais aussi de trouver une solution pour réduire la sensation d'inconfort à l'intérieur du bâtiment.

La solution retenue est la pose d'une ou plusieurs voiles d'ombrages (sur 60 à 70 m², orientation sud-est) en limite de toiture pour ombrager le plus à l'intérieur, et offrir une large surface de jeu dans la cour.

La toile sera de type solstis 92 de chez Serge Ferrari ou équivalent, tenue avec ridoirs inox sur des mâts alu thermolaqués. Les mâts sont pris dans des plots bétons de 1 m de côtés et 80 cm de profondeur et seront protégés par des mousses.

La voile sera résistante aux UV, imperméable, avec maîtrise de l'éblouissement et bloquant jusqu'à 97 % de la chaleur. Elle agit comme un bouclier thermique doté de micro-aérations permettant de filtrer la chaleur, réduisant ainsi les dépenses énergétiques du bâtiment. Elle sera fixée aux mâts par une accroche traversant le poteau pour une meilleure résistance à l'arrachage. Ridoirs fixés sur les mats permettant la tension des voiles.

La voile d'ombrage prévue aura pour effet la réduction de la température de 5 à 10 °C, la filtration des UV de 90 à 95 % et la diminution de la réverbération. Protection solaire et meilleure gestion thermique permettront une meilleure résilience climatique du bâtiment.

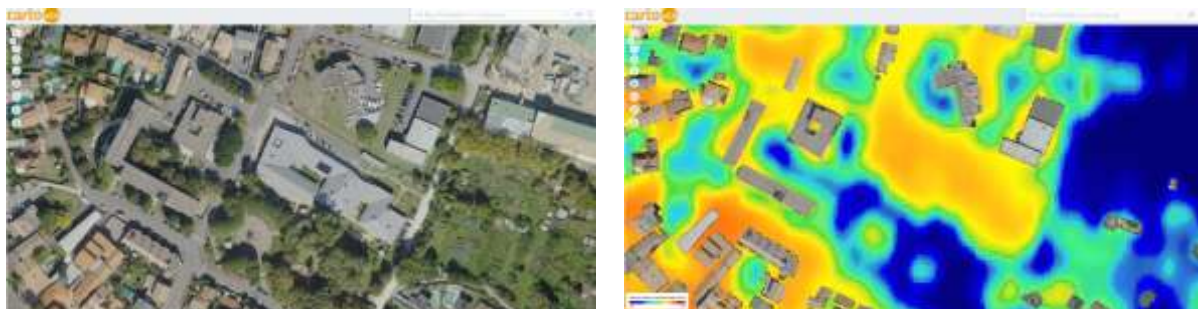
En plus de ses effets pratiques, le projet a une valeur pédagogique : il illustre auprès des enfants, des familles et de l'équipe l'importance de solutions simples et naturelles pour faire face à la chaleur. Il contribue ainsi à la culture écologique de la structure. De plus, ce projet s'inscrit dans la continuité de la politique environnementale engagée pour l'obtention du label "Crèche Ecologique" qui valorise les actions de réductions des consommations énergétiques,

préservation du bien-être des enfants et du personnel et adaptation aux changements climatiques.

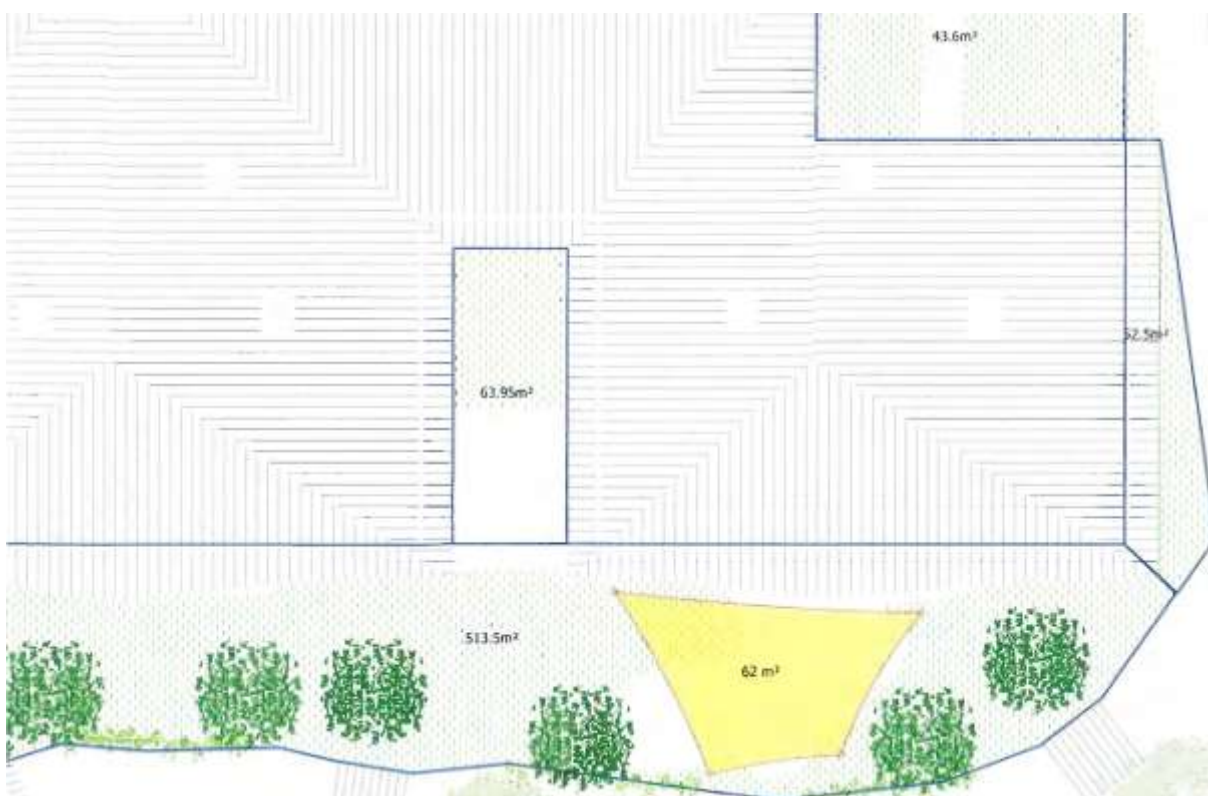
La réalisation est planifiée pour l'année 2026 avant la période estivale.

Le budget alloué est de 20 000 €.

Le site et une esquisse du projet sont présentés ci-dessous :



Carte de l'Indices de Confort Thermique urbain.



[Tapez ici]

Accusé de réception en préfecture
033-243300316 Page 19 sur 26
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026
Publié le : 02/10/2026

[Tapez ici]

Nom de la commune :	LE BOUSCAT						
BUDGET DE LA MANIFESTATION OU DE L'ACTION SPECIFIQUE - AMI Dispositifs artificiels / ponctuels - Fonds de concours							
Voile d'ombrage Crèche la Passerelle							
Exercice 2026							
DEPENSES (en euros) - HT				RECETTES (en euros)			
	Budget 2026 (1)	Réalisé 2026 (2)	cart en valeur (2)		Budget 2026 (1)	Réalisé 2026 (2)	cart en valeur (2)
Voile d'ombrage cours crèche la Passerelle + poteaux métalliques thermolaqués + protection des poteaux en mousse sur mesure	13 368		-13 368				
			0	État (préciser le(s) ministère(s) sollicité(s))			0
			0	Région			0
			0	Département			0
			0	Bordeaux Métropole	9 684		-9 684
			0	Autres EPCI			0
			0	part de la commune Commune(s)	9 684		0
			0	Organismes sociaux			0
			0	Fonds européens			0
			0	Emplois aidés			0
			0	Autres (précisez) :			0
			0				
			0				
TOTAL DES DEPENSES	13 368	0	-13 368	TOTAL DES RECETTES	13 368	0	-13 368

Date: 06.05.2026
Signature: 



[Tapez ici]

Accusé de réception en préfecture
033-243300316 Page 19 sur 26
01119507-DE-1-1
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026
Publié le : 02/10/2026

[Tapez ici]

Projet de Saint-Médard-en-Jalles : ombrière dans le stade Monseau

Le projet consiste en la création d'une pergola dans le stade Monseau, plus précisément le long du cheminement principal reliant l'entrée nord du site à la tribune du terrain d'honneur de rugby ainsi qu'aux terrains de tennis. Cet axe est emprunté quotidiennement par les sportifs et l'ensemble des usagers du complexe sportif.

La distance séparant l'entrée principale (structurée par un auvent en béton caractéristique de l'architecture des années 1970), de la nouvelle tribune du stade, est d'environ 150 mètres. Ce parcours, actuellement constitué d'un cheminement en grave non planté, a été identifié comme un îlot de chaleur particulièrement marqué au sein du stade. Compte tenu de la forte fréquentation de cet espace de déambulation, la création d'une pergola séquentielle sur l'ensemble du linéaire, est apparue comme la réponse la plus adaptée aux besoins exprimés.

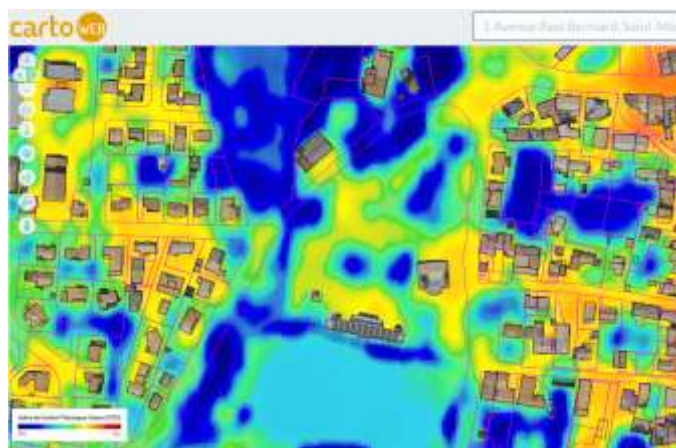
Le projet prévoit ainsi la réalisation de trois pergolas de 21 mètres linéaires chacune, pour une largeur de 5 mètres et une hauteur de 3,50 mètres (soit une surface couverte totale de 315 m²). Les structures seront implantées avec un espacement d'environ 20 mètres, afin d'accompagner les usagers sur l'ensemble du parcours tout en alternant des séquences couvertes et découvertes.

Les pergolas seront constituées de poteaux en acier thermolaqué. Une couverture en métal déployé sera installée en partie haute afin de générer des zones d'ombrage. Des cadres verticaux en métal déployé seront également intégrés pour servir de supports à des plantations grimpantes qui seront effectuées ultérieurement tout en apportant de l'ombrage direct.

Le site et des éléments descriptifs du projet sont présentés ci-dessous :

Plan de localisation de la Pergola

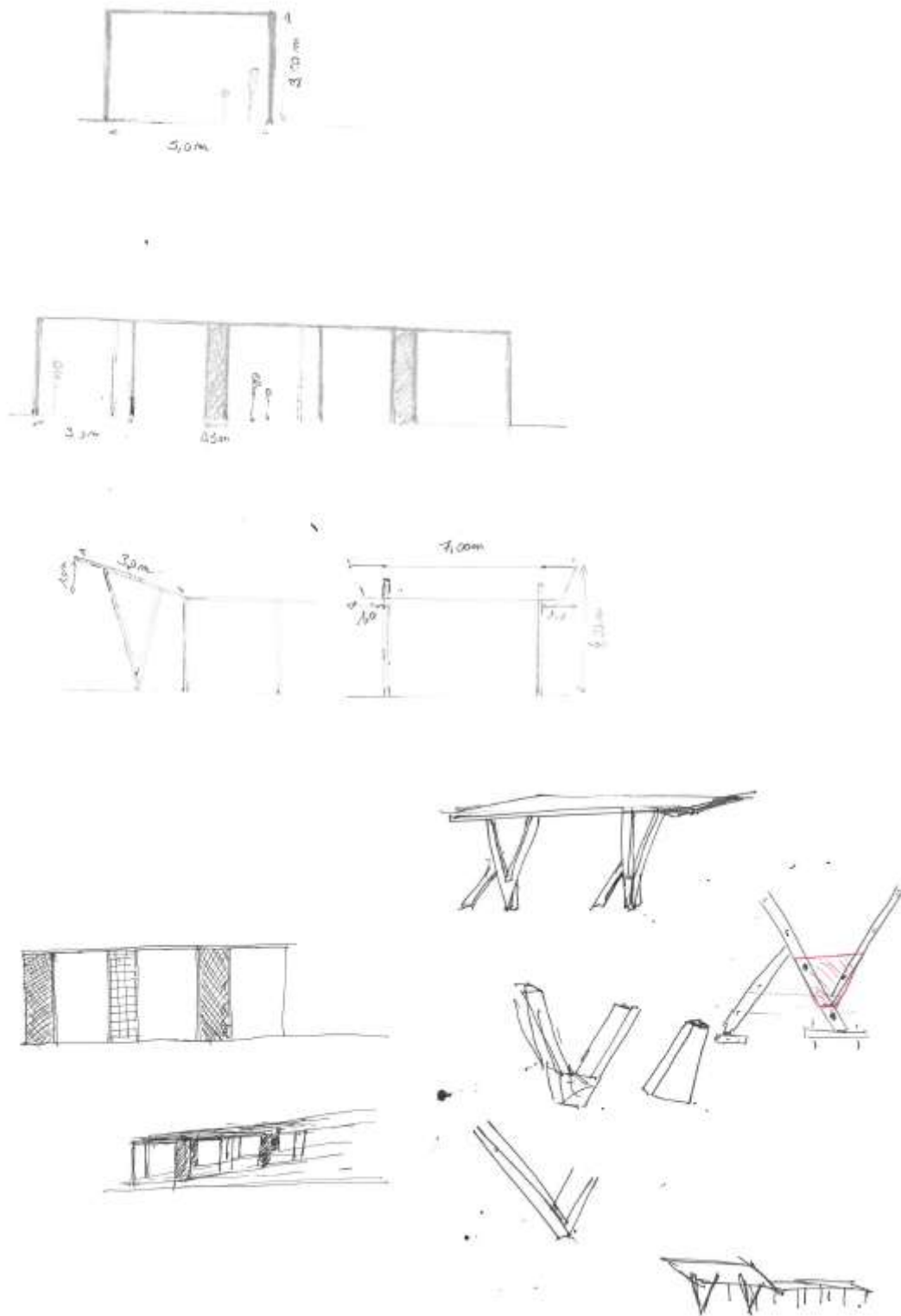




Carte de l'Indices de Confort Thermique urbain.



Détails techniques – en construction



Pergole du stade Monseu – GEF rafraichir la ville

3/3

[Tapez ici]

Accusé de réception en préfecture
033-243300316 Page 22 sur 26
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026
Publié le : 02/10/2026

[Tapez ici]

Nom de la commune :	Saint Medard en Jalles - Pergola du stade Monseau
---------------------	--

ANNEXE A BUDGET DE LA MANIFESTATION OU DE L'ACTION SPECIFIQUE
(Faire un budget par manifestation ou action spécifique)

Exercice 2026	Le budget doit être équilibré et signé par toute personne habilitée					
DEPENSES (en euros)			RECETTES (en euros)			
	Budget 2026 (1)	Réalisé 2026 (2)	Écart en valeur (2)		Budget 2026 (1)	Réalisé 2026 (2)
Fourniture et pose de la pergola	180 000		-180 000	Etat (préciser le(x) ministère(s) sollicité(s))		
				Région		
				Département		
				Bordeaux Métropole	90 000	-90 000
				Autres EPCI		
				Commune(s)	90 000	
				Organismes sociaux		
				Fonds européens		
				Emplois aidés		
				Autres (préciser)		
TOTAL DES DEPENSES	180 000	0	-180 000	TOTAL DES RECETTES	180 000	0

(1) à renseigner pour le dossier de demande

(2) à renseigner pour la transmission des documents lors du bilan du projet

Date: Juin 2026
Signature: Mairie de Saint Médard en Jalles

B. LEBARS
DGLT V de



[Tapez ici]

Accusé de réception en préfecture
033-243300316 Page 22 sur 26
19507-DE-1-1
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026
Publié le : 02/10/2026

[Tapez ici]

Projet de Saint-Médard-en-Jalles : voile d'ombrage dans la cour de l'école élémentaire La Garenne

L'école élémentaire la Garenne comprend 10 classes et accueille 225 élèves.

A l'étage de cette école, une surchauffe est constatée au niveau de la circulation (couloir plein sud qui est en surchauffe, plus de 32°C l'été). Cette circulation est importante car elle permet une ventilation naturelle traversante de l'étage.

Il a été retenu de protéger la façade de la circulation par un voile d'ombrage afin de :

- Limiter les apports solaires dans la circulation
- Permettre d'ombrager le patio, qui sera utilisé comme espace extérieur complémentaire (goûter, école du dehors, ...)
- Abaisser la température de l'air entrant dans la circulation pour faciliter la ventilation naturelle.

Le voile d'ombrage d'environ 50 m² (7 m x 7 m) sera attaché en tableaux de fenêtres sur la façade et sur 2 mâts qui seront ancrés dans le patio.

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- Validation du projet : été 2026
- Implantation : automne 2026
- Première utilisation : avril 2027.

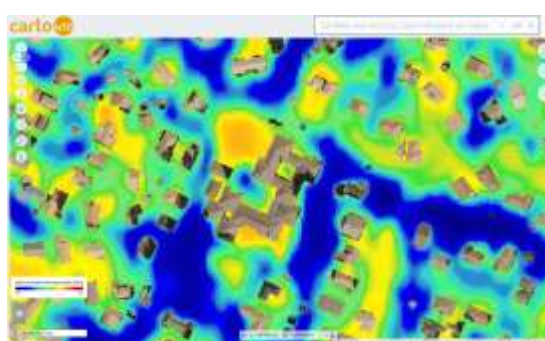
Les modalités de suivi prévoient des relevés de températures à l'été 2026, puis de nouveaux relevés en juin 2027.

Le site et des éléments descriptifs du projet sont présentés ci-dessous :

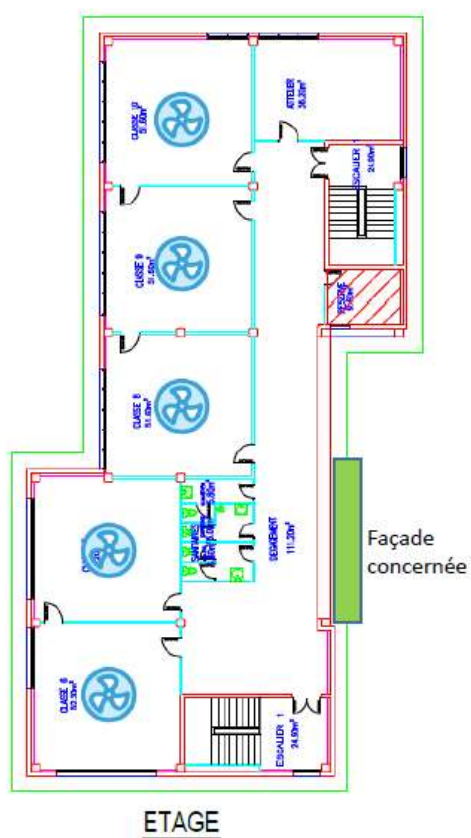
[Tapez ici]

Accusé de réception en préfecture
033-243300316 Page 24 sur 26
02/10/2026 11:50:07-DE-1-1
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026
Publié le : 02/10/2026

[Tapez ici]



Carte de l'Indices de Confort Thermique urbain.



[Tapez ici]

[Tapez ici]

Proposition de la société Archivioles pour l'implantation du voile.



Couleur : Quartz

Photos non contractuelles

Nom de la commune : **COMMUNE DE SAINT-MEDARD-EN-JALLES**

ANNEXE A BUDGET DE LA MANIFESTATION OU DE L'ACTION SPECIFIQUE
AAP AMI 2026 - SAINT-MEDARD-EN-JALLES - Ecole La Garenne - Voile d'ombrage

Exercice 2027	Le budget doit être équilibré et signé par toute personne habilitée						
DEPENSES (en euros)				RECETTES (en euros)			
	Budget 2027 (1)	Réalisé 2027 (2)	Ecart en valeur (2)		Budget 2027 (1)	Réalisé 2027 (2)	Ecart en valeur (2)
Voile d'ombrage Ecole La Garenne	12 000		-12 000				
				État (préciser le(s) ministère(s) sollicité(s))			0
				Région			0
				Département			0
				Bordeaux Métropole	6 000		-6 000
				Autres EPCI			0
				Commune(s) autofinancement	6 000		-6 000
				Organismes sociaux			0
				Fonds européens			0
				Emplois aidés			0
				Autres (préciser)			0
							0
							0
TOTAL DES DEPENSES	12 000	0	-12 000	TOTAL DES RECETTES	12 000	0	-12 000

(1) à renseigner pour le dossier de demande

(2) à renseigner pour la transmission des documents lors du bilan du projet

Date: le 2 juillet 2026

Signature: *Stéphane Delpeyrot*

14 rue de la



[Tapez ici]

Accusé de réception en préfecture
033-243300316 Page 26 sur 26
19507-DE-1-1
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026
Publié le : 02/10/2026

[Tapez ici]